

Audit financier 2008-2013*

La situation financière de la commune de CORBIGNY s'est sensiblement détériorée entre 2008-2013 et notamment sur la période la plus récente 2012-2013.

L'ensemble de ses fondamentaux financiers a connu une inversion de tendance en raison notamment d'un important effet de ciseau en 2013 (écart entre la progression des recettes et des dépenses de la section de

fonctionnement), Une stabilisation à un niveau élevé de l'endettement et une forte contraction de l'autofinancement ne permettant plus la couverture en 2013 de la charge d'annuités.

En outre, les deux budgets annexes étudiés (centre culturel et abattoir) montrent des signes de déséquilibre inquiétant nécessitant des concours financiers élevés

du budget général et participent pour une part importante à l'endettement communal consolidé. Il est en conséquence urgent de faire des économies.

JC Rochard
Adjoint au Maire - Finances

*Audit disponible en consultation, en mairie auprès du Secrétaire général

« Il était nécessaire de faire un audit financier indépendant et impartial. Les services de l'Etat s'y refusant, l'appel à des spécialistes a permis de faire un bilan complet. »
M. Peltier

Des indicateurs alarmants

Les indicateurs financiers de CORBIGNY sont marqués par :

Une augmentation moins rapide des recettes de gestion que des dépenses de gestion, respectivement +3,8% et +8,6% (+21,5% en 2013),

Des niveaux de dépenses de personnel et de charges générales significativement supérieurs à la moyenne et en très forte progression, Un fort effet de ciseau très marqué en 2013,

Une réduction très sensible voire une suppression de l'autofinancement en 2013 (épargne de gestion, épargne brute et épargne nette),

Une faible dynamique d'équipement,

Une marge de manœuvre fiscale réelle mais soumise à arbitrage politique. Un endettement en diminution mais encore à un niveau important en volume notamment en approche

consolidée,

Une existence limitée de risques externes et un environnement économique proche des moyennes nationales,

Des budgets annexes (Culture et Abattoir) déséquilibrés qui nécessiteront dans un avenir proche de nouveaux concours financiers pour apurer les reports négatifs récurrents.

Les points de vigilance

L'évolution des charges à caractère général et des autres charge (notamment les subventions). La perte potentielle de ressources pour la collectivité consécutive à la baisse annoncée des composantes de la DGF.

La préservation des équilibres globaux reposera à l'avenir sur la capacité de la commune à poursuivre la maîtrise de l'équilibre de sa section de fonctionnement et à limiter les frais de fonctionnement induits par ses budgets annexes.

Les subventions d'équilibre et l'endettement du centre culturel et de l'abattoir.

JCR

